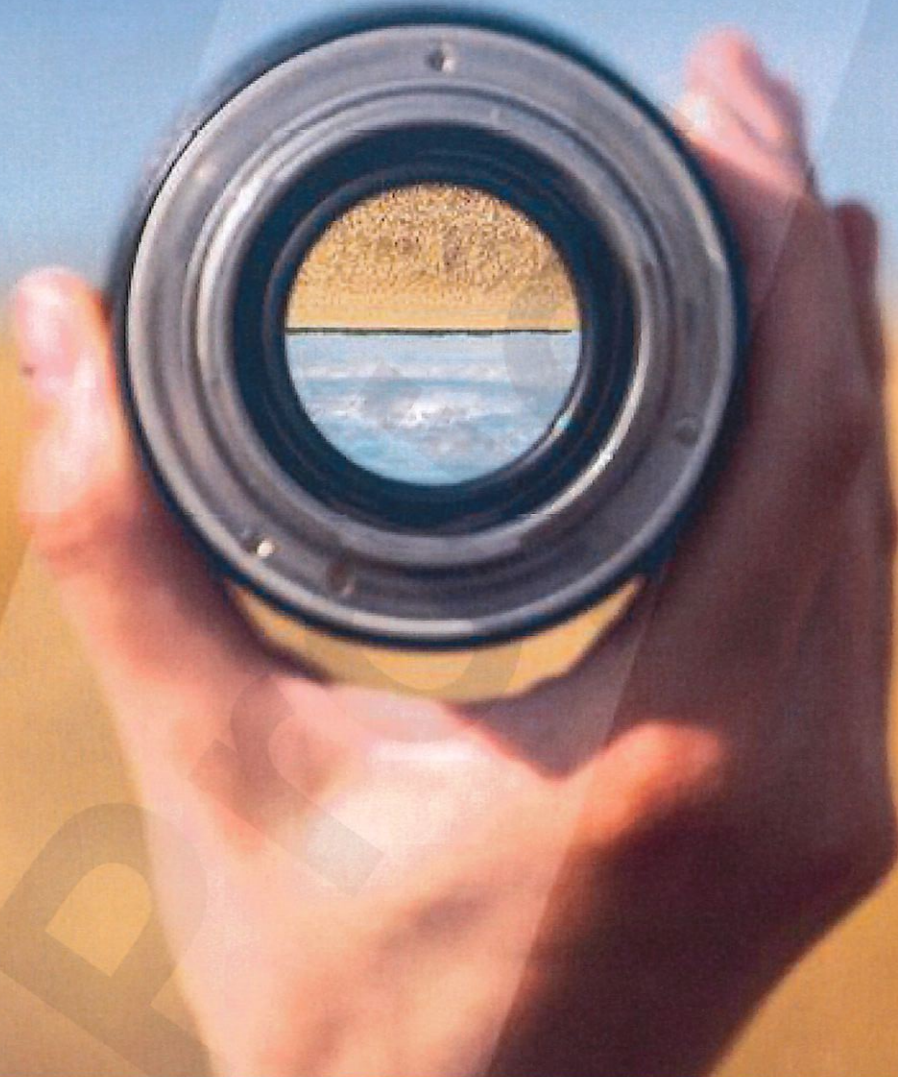


Plaquette

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

*Certifié conforme à
l'original par Carole
Chappey*



TECH ADVANTAGE

232 Avenue Napoléon de Bonaparte
92500 RUEIL MALMAISON
SIRET 40883230100019

**forv/s
mazars**

Plaquette

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025



TECH ADVANTAGE

232 Avenue Napoléon de Bonaparte
92500 RUEIL MALMAISON
SIRET 40883230100019

forv/s
mazars

Sommaire

0.1	Compte rendu de travaux de l'expert-comptable	3
1	<i>Comptes annuels</i>	4
1.1	Bilan Actif	5
1.2	Bilan Passif	6
1.3	Compte de résultat	7
1.4	Bilan actif - Transition	9
1.5	Bilan passif - Transition	10
1.6	Compte de résultat - Transition	11
1.7	Annexe aux comptes annuels	13
2	<i>Comptes annuels détaillés</i>	32
2.1	Bilan actif (Détail)	33
2.2	Bilan passif (Détail)	35
2.3	Compte de résultat (Détail)	37

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 25/11/2025, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entité **SA TECH ADVANTAGE** relatifs à l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025** qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 5 811 013 €
- Chiffre d'affaires : 11 170 514 €
- Résultat net comptable : 119 308 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Levallois-Perret

Le 06/02/2026

Laurent CHAVANE

Expert-comptable

FORVIS MAZARS - PARIS
45 Rue Kleber
92300 LEVALLOIS-PERRET

Comptes annuels

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025



Bilan Actif

Actif		Au 31/12/2025			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement			
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	85 131	83 027	2 103
		Fonds commercial	1 246 550		1 246 550
		Autres immobilisations incorporelles ⁽¹⁾			
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			
	TOTAL		1 331 681	83 027	1 248 653
	Immobilisations corporelles	Terrains			
		Constructions			
		Inst. techniques, mat. et out. industriels			
		Autres immobilisations corporelles	644 900	601 514	43 385
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			
	TOTAL		644 900	601 514	43 385
	Immobilisations financières (2)	Participations			
		Créances rattachées à des participations			
		Titres immob. de l'activité de portefeuille			
		Autres titres immobilisés			
		Prêts	4 562	4 562	
	TOTAL		56 656	4 562	52 093
Total de l'actif immobilisé (III)		2 033 238	689 105	1 344 133	1 387 796
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements			
		En-cours de production de biens			
		En-cours de production de services			
		Produits (intermédiaires et finis)			
		Marchandises			
	TOTAL				
	Créances (3)	Avances et acomptes versés sur commandes			37 023
		Créances clients et comptes rattachés	1 845 664	9 771	1 835 892
		Autres créances	914 735		914 735
		Charges constatées d'avance	542 895		542 895
		Capital souscrit appelé, non versé			
	TOTAL		3 303 295	9 771	3 293 524
	VMP	Actions propres			
		Autres titres	103		103
	Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus			
		Disponibilités	1 173 252		1 173 252
	TOTAL		1 173 355		1 173 355
Total de l'actif circulant (IV)		4 476 651	9 771	4 466 879	4 694 595
Frais d'émission des emprunts (V)					
Primes de remboursement des emprunts (VI)					
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)					
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)		6 509 889	698 876	5 811 013	6 082 391
Renvois : (1) Dont droit au bail					
(2) Dont à moins d'un an				56 656	56 656
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients	

Bilan Passif

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 219 300)	219 300	219 300
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	21 930	21 930
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
Aut. fonds propres	Report à nouveau	762 093	1 105 738
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	119 308	-343 645
	Situation nette avant répartition	1 122 632	1 003 323
	Subventions d'investissement		150 159
Provisions	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	1 122 632	1 153 482
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		15 000
Provisions	Total des autres fonds propres (I bis)		15 000
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	325 821	414 699
Dettes (2)	Total des provisions (II)	325 821	414 699
	Emprunts et dettes assimilées		
Dettes (2)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 656	183 909
	Emprunts et dettes financières diverses (1)		379
	Instruments financiers à terme		
	Total des emprunts et dettes assimilées	1 656	184 289
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		3 399
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 529 427	1 188 759
	Dettes fiscales et sociales	1 812 667	1 842 080
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Renvois	Autres dettes	274	
	Produits constatés d'avance	1 018 534	1 280 680
	Total des dettes (III)	4 362 559	4 499 209
	Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)		5 811 013	6 082 391
Renvois	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
(1) Dont emprunts participatifs			
(2) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		4 360 903	4 495 809

Compte de résultat

		France	Exportation	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens	1 069		1 069	
	- Services	10 889 969	279 476	11 169 445	10 761 612
	Chiffre d'affaires net	10 891 038	279 476	11 170 514	10 761 612
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			217 742	211 504
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			88 877	
Charges d'exploitation	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			3 460	5 667
	Total des produits d'exploitation			11 480 594	10 978 784
	Marchandises	Achats			
		Variation de stocks			
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats			61 479
		Variation de stocks			
	Autres achats et charges externes (3)			4 983 952	4 938 028
Opér. commun	Impôts, taxes et versements assimilés			150 491	157 538
	Salaires			4 205 868	4 101 998
	Cotisations sociales			2 043 758	1 967 209
				56 033	61 964
	Dotations	• sur immobilisations	amortissements		
	amt. & depr.	• dépréciations sur actif circulant	dépréciations		
		• provisions			9 771
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				20 167
Produits financiers	Autres charges			22 748	33 237
	Total des charges d'exploitation			11 462 851	11 351 394
	Résultat d'exploitation	(I)		17 743	-372 609
	Bénéfice attribué ou perte transférée	(II)			
	Perte supportée ou bénéfice transféré	(III)			
	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				93
Charges financières	Reprises sur dépréciations et provisions				
	Différences positives de change				
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
	Total des produits financiers				93
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			986	3 157
	Différences négatives de change				
Résultat financier	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
	Total des charges financières			986	3 157
	Résultat financier	(IV)		-986	-3 064
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± I ± II - III ± IV)	(V)		16 756	-375 673

TECH ADVANTAGE

Compte de résultat

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (1) Total			34 687
Charges exceptionnelles (2) Total			2 658
Résultat exceptionnel (VI)			32 028
Participation des salariés aux résultats (VII) Impôt sur les bénéfices (VIII)		-102 552	
Total des produits		11 480 594	11 013 565
Total des charges		11 361 286	11 357 210
BÉNÉFICE OU PERTE (± V ± VI - VII - VIII)		119 308	-343 645
(1) Dont	Produits afférents à des exercices antérieurs Incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	Charges afférentes à des exercices antérieurs Incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

Bilan actif - Transition

Actif		Au 31/12/2025			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/12/2024	
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	85 131	83 027	2 103	3 166
		Fonds commercial	1 246 550		1 246 550	1 246 550
		Autres immobilisations incorporelles (1)				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		Immob. incorp. en cours, avances et acomptes				
		TOTAL	1 331 681	83 027	1 248 653	1 249 717
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. et out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles	644 900	601 514	43 385	85 985
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		Immob. corp. en cours, avances et acomptes				
		TOTAL	644 900	601 514	43 385	85 985
		Immobilisations financières (2)	Participations évaluées par équivalence			
	Autres participations					
	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts		4 562	4 562		
	Autres immobilisations financières		52 093		52 093	52 093
	TOTAL		56 656	4 562	52 093	52 093
Total de l'actif immobilisé (III)		2 033 238	689 105	1 344 133	1 387 796	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements				
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services				
		Produits (intermédiaires et finis)				
		Marchandises				
	Créances (3)	TOTAL				
		Avances et acomptes versés sur commandes				37 023
		Créances clients et comptes rattachés	1 845 664	9 771	1 835 892	3 212 214
		Autres créances	914 735		914 735	883 761
		Charges constatées d'avance	542 895		542 895	
		Capital souscrit appelé, non versé				
		TOTAL	3 303 295	9 771	3 293 524	4 095 976
	VMP	Valeurs mobilières de placement				103
		Actions propres				
	Divers	Autres titres	103		103	
		Instruments de trésorerie				
		Instruments financiers à terme et jetons détenus				
		Disponibilités	1 173 252		1 173 252	423 078
		TOTAL	1 173 355		1 173 355	423 181
	Charges constatées d'avance					138 413
Total de l'actif circulant (IV)		4 476 651	9 771	4 466 879	4 694 595	
Frais d'émission des emprunts (V)						
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
Écarts de conversion actif (VII)						
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)		6 509 889	698 876	5 811 013	6 082 391	
Renvois : (1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an				56 656	56 656	
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

Bilan passif - Transition

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 219 300)	219 300	219 300
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	21 930	21 930
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
Aut. fonds propres	Report à nouveau	762 093	1 105 738
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	119 308	-343 645
	Situation nette avant répartition	1 122 632	1 003 323
	Subventions d'investissement		150 159
Provisions	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	1 122 632	1 153 482
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		15 000
Provisions	Total des autres fonds propres (I bis)		15 000
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	325 821	414 699
Provisions	Total des provisions (II)	325 821	414 699
Dettes (2)	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 656	183 909
	Emprunts et dettes financières diverses (1)		379
	Instruments financiers à terme		
	Total des emprunts et dettes assimilées	1 656	184 289
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (3)		3 399
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 529 427	1 188 759
	Dettes fiscales et sociales	1 812 667	1 842 080
Dettes (2)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	274	
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	1 018 534	
	Total des dettes (III)	4 362 559	3 030 840
Dettes (2)	Produits constatés d'avance		1 280 680
	Total des dettes et des produits constatés d'avance		4 499 209
	Écarts de conversion passif (IV)		
	Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
Renvois	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)	5 811 013	6 082 391
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
Renvois	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (3),		
	à plus d'un an		
	à moins d'un an		4 495 809
	(1) Dont emprunts participatifs		
Renvois	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	4 360 903	

Compte de résultat - Transition

		France	Exportation	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens	1 069		1 069	
	- Services	10 889 969	279 476	11 169 445	10 761 612
	Chiffre d'affaires net	10 891 038	279 476	11 170 514	10 761 612
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				211 504
	Subventions			217 742	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			88 877	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			3 460	5 667
Total des produits d'exploitation				11 480 594	10 978 784
Charges d'exploitation	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			4 983 952	4 999 508
	Impôts, taxes et versements assimilés			150 491	157 538
	Salaires			4 205 868	4 101 998
	Cotisations sociales			2 043 758	1 967 209
				56 033	61 964
	Dotations • sur immobilisations amortissements				
	amt. & depr. • dépréciations sur actif circulant dépréciations				
	• provisions				9 771
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				20 167
	Autres charges			22 748	33 237
Total des charges d'exploitation				11 462 851	11 351 394
Résultat d'exploitation (I)				17 743	-372 609
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (II)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (III)				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				93
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Reprises sur dépréciations et provisions				
	Différences positives de change				
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers					93
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			986	3 157
	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières				986	3 157
Résultat financier (IV)				-986	-3 064
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± I ± II - III ± IV) (V)				16 756	-375 673

Compte de résultat - Transition

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (1)	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		34 687
	Reprises exceptionnelles sur provisions et transferts de charge		
	Produits exceptionnels		
	Total		34 687
Charges exceptionnelles (2)	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 658
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Charges exceptionnelles		
	Total		2 658
Résultat exceptionnel (VI)			32 028
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôt sur les bénéfices (VIII)		-102 552	
Total des produits		11 480 594	11 013 565
Total des charges		11 361 286	11 357 210
BÉNÉFICE OU PERTE (± V ± VI - VII - VIII)		119 308	-343 645
(1) Dont	Produits afférents à des exercices antérieurs Incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	Charges afférentes à des exercices antérieurs Incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont produits concernant les entités liées			
(5) Dont intérêts concernant les entités liées			

Annexe aux comptes annuels

Table des matières

Principes et méthodes comptables	2	3. Précisions sur les provisions significatives et certains passifs	14
Principes généraux	2	4. État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	14
Première application du règlement ANC 2022-06	2	5. Précisions sur certains postes de passif	14
1. Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1	2	Informations relatives au compte de résultat	15
2. Changements de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N	3	1. Ventilation du chiffre d'affaires	15
Principales méthodes comptables retenues :	4	2. Précisions relatives à certains éléments	15
Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	5	3. Honoraires des commissaires aux comptes	16
Informations relatives à l'actif	5	4. Précisions relatives aux produits et charges inscrits en résultat exceptionnel	16
1. Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations	5	Informations relatives à la fiscalité	17
2. Tableau des immobilisations – Cadre général	6	Crédits d'impôts	17
3. Tableau des amortissements – Cadre général	6	Informations relatives aux opérations et engagements envers les organes d'administration, de direction ou de surveillance	18
4. Tableau des dépréciations	6	Rémunérations	18
5. Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations	7	Informations relatives à l'effectif	19
6. Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé	10	Informations relatives à l'effectif	19
7. Dépréciations de l'actif circulant	11		
8. État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	11		
9. Précisions sur certains postes d'actif	11		
Informations relatives au passif	12		
1. Capitaux propres	12		
2. Provisions et passifs éventuels	13		

Annexe aux comptes annuels

Principes et méthodes comptables

Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, en tenant compte de tous les règlements le modifiant à ce jour dans sa version consolidée.

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice comptable s'est étendu sur 12 mois, du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

1. Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste « Immobilisations en cours, avances et acomptes » ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

Annexe aux comptes annuels

2. Changements de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique des transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Information synthétique

Poste concerné	Traitement avant ANC 2022-06	Traitement après ANC 2022-06	Montant N
Produits de cession des immobilisations incorporelles	Produits exceptionnels	Autres produits d'exploitation	-
VNC des immobilisations incorporelles cédées	Charges exceptionnelles	Autres charges d'exploitation	-
Produits de cession des immobilisations corporelles	Produits exceptionnels	Autres produits d'exploitation	-
VNC des immobilisations corporelles cédées	Charges exceptionnelles	Autres charges d'exploitation	-
Produits de cession des immobilisations financières	Produits exceptionnels	Autres produits financiers	-
VNC des immobilisations financières cédées	Charges exceptionnelles	Autres charges financières	-
Quote-part des subventions virées au compte de résultat	Produits exceptionnels	Autres produits financiers	-
<i>Description d'opérations auparavant comptabilisées en transferts de charges, par exemple :</i> Refacturations de la taxe foncière Avantages en nature Remboursements d'assurance Autres transferts de charges ...	Transferts de charges d'exploitation Transferts de charges d'exploitation Transferts de charges d'exploitation Transferts de charges d'exploitation, financières ou exceptionnelles	Production vendue de services Au crédit des charges de personnel Autres produits d'exploitation Au crédit des services extérieurs, des impôts et taxes, des charges financières...	4 564.10
Dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt	Charges d'exploitation	Charges financières	-

Annexe aux comptes annuels

Principales méthodes comptables retenues :

- Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement sont comptabilisés en charges.
- Les subventions d'investissement sont comptabilisées en capitaux propres.
- Notre entité provisionne ses engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires.

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

1. Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée le cas échéant dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale.
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les immobilisations sont amorties selon les méthodes suivantes :

Brevets : 3 ans en linéaire ;

Licences : 1 à 12 ans en linéaire ;

Solutions informatiques : 1 à 3 ans en linéaire ;

Agencements de bureaux : 10 ans en linéaire ;

Matériels informatiques : 3 ans en linéaire ;

Mobiliers : 3 à 10 ans en linéaire ;

Annexe aux comptes annuels

2. Tableau des immobilisations – Cadre général

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 331 681	-	-	1 331 681
Immobilisations corporelles	632 530	12 370	-	644 900
Immobilisations financières	56 656	-	-	56 656
TOTAL	2 020 868	12 370	-	2 033 238

3. Tableau des amortissements – Cadre général

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	81 964	1 063	-	83 027
Immobilisations corporelles	546 544	54 969	-	601 514
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	628 509	56 033	-	684 542

4. Tableau des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	4 562	-	-	4 562
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Créances	9 771	-	-	9 771
TOTAL	14 334	-	-	14 334

Annexe aux comptes annuels

5. Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

Tableau des immobilisations – Nature des augmentations

	Ventilation des augmentations				
	Virements De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Entrées Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	-	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-	-
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	-
Droit au bail	-	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
TOTAL I	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles					
Terrains	-	-	-	-	-
Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	12 370	-	-
Mobilier	-	-	-	-	-
Cheptel	-	-	-	-	-
Emballages récupérables	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
TOTAL II	-	-	12 370	-	-
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
TOTAL III	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)	-	-	12 370	-	-

Annexe aux comptes annuels

Tableau des immobilisations – Nature des diminutions

	Ventilation des diminutions				
	Virements De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Sorties Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	-	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-	-
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	-
Droit au bail	-	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
TOTAL I	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles					
Terrains	-	-	-	-	-
Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	-	-	-
Mobilier	-	-	-	-	-
Cheptel	-	-	-	-	-
Emballages récupérables	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
TOTAL II	-	-	-	-	-
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
TOTAL III	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)	-	-	-	-	-

Annexe aux comptes annuels

Tableau des amortissements – Nature des dotations

	Compléments liés à une réévaluation	Ventilation des dotations		Dotations exceptionnelles
		Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autres mode	
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	1 063	-	-
Droit au bail	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
TOTAL I	-	1 063	-	-
Immobilisations corporelles				
Terrains	-	-	-	-
Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	11 272	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et matériel informatique	-	40 930	-	-
Mobilier	-	2 766	-	-
Cheptel	-	-	-	-
Emballages récupérables	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-
TOTAL II	-	54 969	-	-
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL III	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)	-	56 033	-	-

Annexe aux comptes annuels

Tableau des amortissements – Nature des diminutions

	Ventilation des diminutions		
	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement	-	-	-
Frais de développement	-	-	-
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-
Droit au bail	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-
TOTAL I	-	-	-
Immobilisations corporelles			
Terrains	-	-	-
Agencements et aménagements de terrains	-	-	-
Constructions	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-
Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	-
Mobilier	-	-	-
Cheptel	-	-	-
Emballages récupérables	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-
TOTAL II	-	-	-
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-
TOTAL III	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)	-	-	-

6. Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé

- Fonds commercial :
 - Montant inscrit au poste "Fonds commercial" : 1 246 550
 - Modalités d'amortissement et de dépréciation : Non amortissable
 - Durée d'utilisation : Illimitée
 - Modalités de mise en œuvre du test de dépréciation : Si présence d'un indice de perte de valeur.

Annexe aux comptes annuels

7. Dépréciations de l'actif circulant

	Au 31-12-2025	Au 31-12-2024
Créances clients et comptes rattachés	9 771	9 771
Autres créances	-	-
TOTAL	9 771	9 771

Il s'agit de deux factures anciennes issues d'un TUP et dont le recouvrement est peu probable.

8. État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	-	-	-
Créances de l'actif circulant	2 760 399	2 748 674	11 725
Charges constatées d'avance	542 895	542 895	-
TOTAL	3 303 295	3 291 570	11 725

9. Précisions sur certains postes d'actif

Des précisions sont apportées dans l'annexe sur la nature et le rythme de reprise en résultat de certains éléments.

	Nature	Rythme de reprise en résultat
Charges constatées d'avance	Exploitation	Reprise au fur et à mesure de l'utilisation ou du temps
Frais d'émission des emprunts	-	-
Primes de remboursement des emprunts	-	-

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives au passif

1. Capitaux propres

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
Actions / parts sociales	25 500	-	-	25 500

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires / Droits conférés
Actions ordinaires	25 500	8.60	-
Actions à droit de vote double	-	-	-
Actions à dividende prioritaire	-	-	-
Actions de priorité	-	-	-
Actions de jouissance	-	-	-
Autres	-	-	-
TOTAL	25 500		

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	219 300	-	-	-
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-	-	-
Ecart de réévaluation	-	-	-	-
Ecart d'équivalence	-	-	-	-
Réserve légale	21 930	-	-	-
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-
Autres réserves	-	-	-	-
Report à nouveau	1 105 738	-343 645	-	-
Résultat de l'exercice	-343 645	343 645	-	-
Subventions d'investissement	150 159	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Total des capitaux propres	1 153 482	-	-	-

Annexe aux comptes annuels

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	-	-	-	219 300
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-	-	-
Écarts de réévaluation	-	-	-	-
Écart d'équivalence	-	-	-	-
Réserve légale	-	-	-	21 930
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-
Autres réserves	-	-	-	-
Report à nouveau	-	-	-	762 093
Résultat de l'exercice	-	119 308	-	119 308
Subventions d'investissement	-	-	-150 159	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Total des capitaux propres	-	119 308	-150 159	1 122 632

Le mouvement "Autre" de la ligne de subvention d'investissement correspond à la quote-part de subvention rattachée au résultat, diminuée de la subvention complémentaire à percevoir suite à la reprise des travaux de Senolys dans le consortium ACASE

2. Provisions et passifs éventuels

Provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice Utilisées	Non-utilisées	Montant à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques	-	-	-	-	-
dont provisions pour litiges	-	-	-	-	-
dont provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-	-
dont provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-	-
dont provisions pour pertes de change	-	-	-	-	-
dont provisions pour pertes sur contrats	-	-	-	-	-
Provisions pour charges	414 699	-	-	88 877	325 821
dont engagements de retraite et avantages similaires	414 699	-	-	88 877	325 821
dont provisions pour restructurations	-	-	-	-	-
dont provisions pour impôts	-	-	-	-	-
dont provisions pour renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires	-	-	-	-	-
dont provisions pour gros entretien ou grandes révisions	-	-	-	-	-
dont provisions pour remise en état	-	-	-	-	-
TOTAL	414 699	-	-	88 877	325 821

Annexe aux comptes annuels

3. Précisions sur les provisions significatives et certains passifs

Provisions significatives

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,50 %
- Taux de croissance des salaires : cadres 2.63 %, non cadres 0.5%
- Age de départ à la retraite : 65 ou 67 ans (Départ à taux plein)
- Taux de rotation du personnel : 7.79 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2024

4. État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 529 427	1 529 427	-	-
Autres dettes	1 812 941	1 812 941	-	-
Produits constatés d'avance	1 018 534	1 018 534	-	-
TOTAL	4 360 903	4 360 903	-	-

5. Précisions sur certains postes de passif

Des précisions sont apportées dans l'annexe sur la nature et le rythme de reprise de certains éléments.

	Nature	Rythme de reprise
Produits constatés d'avance	Exploitation	Reprise selon l'avancement de la prestation

Au cours de l'exercice, la société a bénéficié d'une autorisation de découvert en compte, mise en place par l'établissement bancaire, pour un montant maximum de 500 000 euros. Cette facilité de trésorerie a pour objectif de couvrir les besoins ponctuels de financement liés à l'activité.

L'utilisation éventuelle de ce découvert s'inscrit dans le cadre normal de la gestion de trésorerie de la société.

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives au compte de résultat

1. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation par marchés géographiques

	Au 31-12-2025	Au 31-12-2024
France	10 891 038	10 445 426
Qatar	141 206	209 366
Tunisie	138 270	106 820
-	-	-
TOTAL	11 170 514	10 761 612

Observations : -

2. Précisions relatives à certains éléments

Produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice

Produits à recevoir	Montants
F AE 2025	380 186
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	370 891
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
TOTAL	751 077

Charges à payer	Montants
EDF. 10.2025	288
NOTIO LABS 4T2025	529
COFIP 2S2025	1 800
AVOCAT USA - WITHHOLDING TAX	12 000
RICOH DU 11.2025 AU 12.2025	1 115
GRANT THORNTON 2025	17 696
AUTRES	971 026
TOTAL	1 004 454

Produits et charges imputables à un autre exercice

Produits imputables	Montants
PCA 2025	1 018 534
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
TOTAL	1 018 534

Charges imputables	Montants
CODE RABBIT 08.07.2025 - 01.07.2026	122
OVH 11.2025 - 11.2027	3 189
EQUIPAGES - RUCK 09.2025 - 09.2028	1 651
SPAT SAS - RESERVATION STAND	4 526
OVH 30.04.2025 - 29.04.2026	231
CVAE THALES 2026	430 698
AUTRES	102 281
TOTAL	542 895

Annexe aux comptes annuels

3. Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	GRANT THORNTON	-
Honoraires afférents à la certification des comptes	17 874	-
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)	-	-
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	1 111	-
TOTAL	18 985	-

(*) pour les missions prévues au II de l'article L. 821-54 du code de commerce

4. Précisions relatives aux produits et charges inscrits en résultat exceptionnel

À compter de l'exercice en cours, le résultat exceptionnel ne comprendra plus que les éléments répondant strictement aux critères définis par la réglementation comptable. Il sera désormais limité :

- Aux produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel ;
- Aux écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que prévues par les règlements de l'Autorité des normes comptables ;
- Aux changements de méthode comptable comptabilisés en résultat du fait de règles fiscales ;
- Aux corrections d'erreurs, à l'exception de celles devant être imputées directement en capitaux propres.

En conséquence, seuls les éléments correspondant à ces catégories seront présentés en résultat exceptionnel afin d'assurer une lecture plus fidèle et homogène des comptes.

Informations relatives à la fiscalité

Crédits d'impôts

	Montant
CIR 2024	18 311
CIR 2025	82 241

Les CIR 2024 n'ayant été connu qu'après la clôture des comptes annuels 2024, il a alors été comptabilisé sur les comptes de l'exercice 2025.

Opération n°1 – Recherche documentaire en langage naturel

Développement d'outils d'IA pour améliorer la recherche d'ouvrages en bibliothèque à partir de requêtes en langage naturel. Les travaux ont porté sur la gestion des fautes, des négations et des métadonnées afin d'améliorer la pertinence des résultats.

Opération n°2 – Assistant conversationnel technique

Développement d'un assistant capable de répondre à des questions techniques en langage naturel à partir de fiches documentaires structurées. Les travaux visent à identifier et combiner automatiquement les informations pertinentes issues de plusieurs documents.

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives aux opérations et engagements envers les organes d'administration, de direction ou de surveillance

Rémunérations

L'information de rémunération permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes d'administration et n'est donc pas fournie.

Informations relatives à l'effectif

Informations relatives à l'effectif

Le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice est de 73.

Comptes annuels détaillés

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025



TECH ADVANTAGE

Bilan actif (Détail)

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2025	31/12/2024	Variation	%
Concessions, brev., lic., solutions informat. et valeurs similaires	2 103,38	3 166,86	-1 063,48	-33.58
20500000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	85 131,32	85 131,32	0,00	
28050000 AMORT CONCESS & DROITS SIMILAIRES	-83 027,94	-81 964,46	-1 063,48	-1.3
Fonds commercial	1 246 550,60	1 246 550,60	0,00	
20710000 FONDS COMMERCIAL PROGILONE	1 246 550,60	1 246 550,60	0,00	
Total immobilisations incorporelles	1 248 653,98	1 249 717,46	-1 063,48	-0.09
Autres immobilisations corporelles	43 385,63	85 985,15	-42 599,52	-49.54
21810000 INSTALLATIONS GENERALES	112 726,12	112 726,12	0,00	
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	175 631,96	163 261,68	12 370,28	7.58
21833000 MATERIEL BUREAUTIQUE - AMORT DEGRE	259 835,32	259 835,32	0,00	
21840000 MOBILIER	96 706,98	96 706,98	0,00	
28181000 AMORT INSTALLATIONS GENERALES	-95 779,54	-84 506,93	-11 272,61	-13.34
28183000 AMORTISSEMENT MATERIEL INFORMATIQUE	-152 908,46	-111 977,57	-40 930,89	-36.55
28184000 AMORTS MOBILIER	-92 996,45	-90 230,15	-2 766,30	-3.07
28186000 AMORT MATERIEL BUREAUTIQUE - DEGRES	-259 830,30	-259 830,30	0,00	
Total immobilisations corporelles	43 385,63	85 985,15	-42 599,52	-49.54
Prêts	0,00	0,00	0,00	NS
27480000 PRETS AU CIL POUR PRETS AU PERSONNE	4 562,99	4 562,99	0,00	
29740000 PROV POUR DEPRECIATION DES PRETS	-4 562,99	-4 562,99	0,00	
Autres immobilisations financières	52 093,63	52 093,63	0,00	
27500000 DEPOT ET CAUTIONNEMENT VERSES	52 093,63	52 093,63	0,00	
Total immobilisations financières	52 093,63	52 093,63	0,00	
Total actif immobilise	1 344 133,24	1 387 796,24	-43 663,00	-3.15
Avances et acomptes versés sur commandes	0,00	37 023,34	-37 023,34	-100
40910000 AVANCES VERSÉES SUR COMMANDES	0,00	37 023,34	-37 023,34	-100
Créances clients et comptes rattachés	1 835 892,87	3 212 214,90	-1 376 322,03	-42.85
41110000 CLIENTS	1 453 751,79	2 800 321,98	-1 346 570,19	-48.09
41200000 CLIENTS SPÉCIFIQUES	0,00	67 397,02	-67 397,02	-100
41600000 CLIENTS DOUTEUX	11 725,44	11 725,44	0,00	
41810000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	380 186,84	342 541,66	37 645,18	10.99
49100000 PROV POUR DEP DES COMPTES CLIENTS	-9 771,20	-9 771,20	0,00	
Autres créances	914 735,45	883 761,49	30 973,96	3.5
40980000 RABAIS, REMISES, RISTOURNES À OBTENIR	0,00	11 579,20	-11 579,20	-100
42500000 NOTES DE FRAIS A PAYER	0,00	7 421,99	-7 421,99	-100
43871000 SECURITE SOCIALE- IJSS A RECEVOIR	0,00	2 565,93	-2 565,93	-100
44100000 ETAT - SUBVENTION A RECEVOIR	188 369,44	181 179,51	7 189,93	3.97
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	0,00	133 990,00	-133 990,00	-100
44566100 TVA DEDUCTIBLE ENCAISSEMENTS TAUX NORMAL	234 768,05	141 698,62	93 069,43	65.68
44566800 TVA DED AUTOLIQUEE HORS UE	0,00	55,41	-55,41	-100
44586000 TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	18 154,84	31 732,38	-13 577,54	-42.79
44730000 WITHHOLDING TAX	0,00	373 538,45	-373 538,45	-100
44820000 Etat - produits à recevoir	370 891,12	0,00	370 891,12	NS
45111100 INTEGRATION FISCALE IFPI	102 552,00	0,00	102 552,00	NS
Charges constatées d'avance	542 895,99	138 413,81	404 482,18	292.23
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	542 895,99	138 413,81	404 482,18	292.23

Bilan Actif		31/12/2025	31/12/2024	Variation	%
Total créances		3 293 524,31	4 234 390,20	-940 865,89	-22.22
Autres titres		103,00	103,00	0,00	
50300000 ACTIONS		103,00	103,00	0,00	
Disponibilités		1 173 252,56	423 078,81	750 173,75	177.31
51213000 SOCIETE GENERALE		1 173 252,56	423 078,81	750 173,75	177.31
Total divers actifs circulants		1 173 355,56	423 181,81	750 173,75	177.27
Total actif circulant		4 466 879,87	4 694 595,35	-227 715,48	-4.85
TOTAL ACTIF		5 811 013,11	6 082 391,59	-271 378,48	-4.46

TECH ADVANTAGE

Bilan passif (Détail)

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Bilan Passif	31/12/2025	31/12/2024	Variation	%
Capital	219 300,00	219 300,00	0,00	
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	219 300,00	219 300,00	0,00	
Réserve légale	21 930,23	21 930,23	0,00	
10610000 RESERVE LEGALE	21 930,23	21 930,23	0,00	
Report à nouveau	762 093,42	1 105 738,60	-343 645,18	-31.08
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	762 093,42	1 105 738,60	-343 645,18	-31.08
Résultat de l'exercice	119 308,84	-343 645,18	462 954,02	134.72
Résultat de l'exercice	119 308,84	-343 645,18	462 954,02	134.72
Subventions d'investissement	0,00	150 159,02	-150 159,02	-100
13100000 SUBVENTION CONSORTIUM ACASE	481 723,11	414 140,01	67 583,10	16.32
13900000 SUBVENTIONS INSCRITES AU C/R	-481 723,11	-263 980,99	-217 742,12	-82.48
Total capitaux propres	1 122 632,49	1 153 482,67	-30 850,18	-2.67
Avances conditionnées	0,00	15 000,00	-15 000,00	-100
16740000 AVANCES CONDITIONNEES DE L'ETAT	0,00	15 000,00	-15 000,00	-100
Total autres fonds propres	0,00	15 000,00	-15 000,00	-100
Provisions pour charges	325 821,55	414 699,39	-88 877,84	-21.43
15210000 PROVISION POUR PENSIONS ET OBLIGATIONS SIMILAIRES	325 821,55	0,00	325 821,55	NS
15300000 PROVISION POUR PENSIONS ET OBLIGATIONS	0,00	414 699,39	-414 699,39	-100
Total provisions	325 821,55	414 699,39	-88 877,84	-21.43
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 656,04	183 909,80	-182 253,76	-99.1
16400000 EMPRUNT AUPRES DES ETBTS DE CREDIT	0,00	181 881,25	-181 881,25	-100
51860000 CHARGES A PAYER BANQUE	1 656,04	2 028,55	-372,51	-18.36
Emprunts et dettes financières divers	0,00	379,58	-379,58	-100
16880000 INTÉRÊTS COURUS SUR EMPRUNTS	0,00	379,58	-379,58	-100
Total emprunts et dettes assimilées	1 656,04	184 289,38	-182 633,34	-99.1
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0,00	3 399,60	-3 399,60	-100
41910000 AVANCES REÇUES SUR COMMANDES	0,00	3 399,60	-3 399,60	-100
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 529 427,23	1 188 759,97	340 667,26	28.66
40110000 FOUR ACHATS BIENS OU PREST SERVICES	1 420 108,45	983 774,37	436 334,08	44.35
40810000 FOUR DE B&S - FACT NON PARVENUES	109 318,78	204 985,60	-95 666,82	-46.67
Dettes fiscales et sociales	1 812 667,26	1 842 080,28	-29 413,02	-1.6
42480000 COMPTE COURANT DE PARTICIPATION	7 765,89	17 717,36	-9 951,47	-56.17
42820000 DETTE PROV CONGES PAYES ECOULES	526 970,76	522 244,15	4 726,61	0.91
42822000 NOTE DE FRAIS A PAYER	0,00	619,55	-619,55	-100
42860000 CHARGES A PAYER PERSONNEL	50 711,57	20 077,23	30 634,34	152.58
43110000 URSSAF	186 101,56	163 587,11	22 514,45	13.76
43720000 MUTUELLE DE L'INDUSTRIE DU PETROLE	11 981,96	11 746,68	235,28	2
43731000 HUMANIS	57 362,56	52 079,66	5 282,90	10.14

TECH ADVANTAGE

Bilan passif (Détail)

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Bilan Passif		31/12/2025	31/12/2024	Variation	%
43780000	GRAS SAVOYE WILLIS TOWER PREVOYANCE	18 165,98	17 359,63	806,35	4.64
43820000	DETTES PROVISIONNÉES POUR CHARGES SOCIALES SUR	251 108,09	243 320,10	7 787,99	3.2
43860000	CHARGES SOCIALES A "PAYER	27 277,40	0,00	27 277,40	NS
43861000	TAXES SUR LES SALAIRES A PAYER	0,00	43 789,45	-43 789,45	-100
43862000	ORG SOCIAUX - CHARGES SUR PRIMES	23 855,78	10 038,62	13 817,16	137.64
43863000	IJSS - CHARGES A PAYER	671,70	0,00	671,70	NS
44210000	PRELEVEMENT A LA SOURCE	26 889,59	24 399,81	2 489,78	10.2
44551000	TVA A DECAISSER	300 188,00	166 663,00	133 525,00	80.12
44571100	TVA FRANCE TAUX NORMAL ENCAISSEMENTS	236 161,95	425 588,78	-189 426,83	-44.51
44571800	TVA COLL AUTOLIQUEE HORS UE	0,00	55,41	-55,41	-100
44572000	TVA AUTOLIQUIDATION TAUX NORMAL ENCAISSEMENTS	0,00	40 273,46	-40 273,46	-100
44587000	TVA SUR FACTURES A ETABLIR	63 364,47	57 090,28	6 274,19	10.99
44587100	TVA A REGULARISER PASSIF	9 550,00	0,00	9 550,00	NS
44812000	ETAT - CHARGE A PAYER	14 540,00	0,00	14 540,00	NS
44860000	Etat - charges à payer	0,00	25 430,00	-25 430,00	-100
Autres dettes		274,27	0,00	274,27	NS
46800000	Collectif créditeurs divers	274,27	0,00	274,27	NS
Produits constatés d'avance		1 018 534,27	1 280 680,30	-262 146,03	-20.47
48700000	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 018 534,27	1 280 680,30	-262 146,03	-20.47
Total dettes		4 362 559,07	4 499 209,53	-136 650,46	-3.04
TOTAL PASSIF		5 811 013,11	6 082 391,59	-271 378,48	-4.46

Compte de résultat (Détail)

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2025	31/12/2024	Variation	%
Production vendue (biens)		1 069,20	0,00	1 069,20	NS
70880000	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITÉ ANNEXE	1 069,20	0,00	1 069,20	NS
Production vendue (services)		11 169 445,79	10 761 612,82	407 832,97	3.79
70512000	TRAVAUX ETUDES TAXABLES	10 583 300,06	11 439 595,88	-856 295,82	-7.49
70513000	VENTES LICENCES MAINTENANCES	7 083,00	48 959,72	-41 876,72	-85.53
70515000	FAE + PCA	293 517,02	-1 058 270,75	1 351 787,77	127.74
70521000	TRAVAUX EXONERES TVA	279 476,05	316 186,17	-36 710,12	-11.61
70810000	REFAC FRAIS SOUMIS TVA	5 338,41	15 141,80	-9 803,39	-64.74
70820000	REFAC FRAIS NON SOUMIS A TVA	731,25	0,00	731,25	NS
<i>Chiffre d'affaires net</i>		<i>11 170 514,99</i>	<i>10 761 612,82</i>	<i>408 902,17</i>	<i>3.8</i>
Subventions		217 742,12	211 504,53	6 237,59	2.95
74000000	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00	25 727,00	-25 727,00	-100
74700000	QUOTE-PART SUBVENTIONS D'INVEST.	217 742,12	185 777,53	31 964,59	17.21
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		88 877,84	0,00	88 877,84	NS
78151000	REPRISE PROV IDR	88 877,84	0,00	88 877,84	NS
Autres produits		3 460,00	5 667,26	-2 207,26	-38.95
75600000	GAINS DE CHANGE	2 096,31	5 329,08	-3 232,77	-60.66
75800000	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	0,05	338,18	-338,13	-99.99
75801000	Produits divers de gestion courante	1 363,64	0,00	1 363,64	NS
<i>Total produits d'exploitation</i>		<i>11 480 594,95</i>	<i>10 978 784,61</i>	<i>501 810,34</i>	<i>4.57</i>
Achats de matières premières et autres approvisionnements		0,00	61 479,31	-61 479,31	-100
61360000	LOCATION LOGICIEL	0,00	61 479,31	-61 479,31	-100
Autres achats et charges externes		4 983 952,10	4 938 028,83	45 923,27	0.93
60400000	ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATIONS	0,00	140,06	-140,06	-100
60401000	INFORMATIQUE INCORP AUX VENTES	3 997 923,96	3 997 607,67	316,29	0.01
60610000	FOURNITURES NON STOCKABLES	3 617,97	7 244,87	-3 626,90	-50.06
60630000	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	4 084,95	9 770,67	-5 685,72	-58.19
61320100	LOYER ISABEY	185 443,00	182 696,00	2 747,00	1.5
61320200	LOYER PAU	71 745,88	66 406,89	5 338,99	8.04
61320300	LOYER LYON	41 674,92	38 473,04	3 201,88	8.32
61350000	LOCATIONS MATERIELS OUTILLAGES	76 746,33	79 762,98	-3 016,65	-3.78
61360000	LOCATION LOGICIEL	47 520,29	0,00	47 520,29	NS
61400100	CHARGES LOCATIVES ISABEY	65 847,81	63 858,92	1 988,89	3.11
61400200	CHARGES LOCATIVES PAU	26 676,92	30 282,69	-3 605,77	-11.91
61400300	CHARGES LOCATIVES LYON	14 192,66	12 795,65	1 397,01	10.92
61520000	ENTRETIEN ET REPARATIONS LOCAUX COM	0,00	6 165,91	-6 165,91	-100
61560000	MAINTENANCE DU MOBILIER, MATERIELS	47 426,19	44 227,02	3 199,17	7.23
61610000	ASSUR S/ MATERIELS ET RESP CIVILE	52 509,83	46 531,29	5 978,54	12.85
61810100	DOCUMENTATION GENERALE	0,00	371,28	-371,28	-100
61850000	COLLOQUES SEMINAIRES CONFERENCE	12 890,00	4 304,00	8 586,00	199.49
61851000	COURS STAGES DE FORMATION PERMANENT	5 035,49	11 501,01	-6 465,52	-56.22
62260000	HONORAIRES	232 159,65	216 700,66	15 458,99	7.13
62270000	FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	92,31	1 447,48	-1 355,17	-93.62
62340000	CADEAUX A LA CLIENTELE	1 428,12	961,67	466,45	48.5
62370000	IMPRIMES PUBLICITAIRES	2 970,00	0,00	2 970,00	NS
62380000	DONS, POURBOIRS	0,00	300,00	-300,00	-100
62480000	TRANSP MATERIELS ET MARCHANDISES	0,00	112,20	-112,20	-100
62510000	AVION TRAIN VOYAGES ET DEPLACEMENT	37 166,45	42 118,31	-4 951,86	-11.76
62510200	AVION TRAIN VOYAGE DEPL SUR CONTRAT	0,00	17 598,94	-17 598,94	-100
62512000	IK PROFESSIONNELLES FRANCE REMBOUR	795,67	1 504,85	-709,18	-47.13
62514000	DEPLACEMENTS URBAINS FRANCE REMB	1 450,30	1 112,55	337,75	30.36
62540000	FRAIS KILOMÉTRIQUES	455,85	424,34	31,51	7.43

Compte de résultat (Détail)

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2025	31/12/2024	Variation	%
62550000	FRAIS DE DEMENAGEMENT	0,00	433,23	-433,23	-100
62560000	FRAIS DE MISSIONS	1 219,85	1 515,44	-295,59	-19.51
62570000	RECEPTIONS	4 263,72	3 374,54	889,18	26.35
62571000	INVITATIONS	253,00	1 255,40	-1 002,40	-79.85
62600000	FRAIS POSTAUX	175,58	102,96	72,62	70.53
62610000	TELEPHONE	26 159,30	26 446,75	-287,45	-1.09
62780000	SERVICES BANCAIRES	12 650,60	9 959,38	2 691,22	27.02
62810000	COTISATIONS PROFESSIONNELLES ET DIV	7 802,00	8 750,00	-948,00	-10.83
62840000	FRAIS RECRUTEMENT DE PERSONNEL	1 573,50	1 770,18	-196,68	-11.11
Impôts, taxes et versements assimilés		150 491,13	157 538,19	-7 047,06	-4.47
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE	28 293,66	27 183,76	1 109,90	4.08
63330000	FORMATION PERMANENTE VERSEE AUX ORG	45 695,14	43 971,90	1 723,24	3.92
63340000	PARTICIPATION A L'EFFORT DE CONSTRU	18 723,63	18 320,77	402,86	2.2
63511000	TAXE PROFESSIONNELLE	39 419,00	37 399,00	2 020,00	5.4
63514000	Taxes sur les véhicules de tourisme	121,00	0,00	121,00	NS
63520000	TAXES SUR LE CA NON RÉCUPÉRABLES	6 012,17	15 412,25	-9 400,08	-60.99
63710000	ADESATT	804,53	811,73	-7,20	-0.89
63711000	CONTRIBUTION AGEFIPH	11 422,00	14 438,78	-3 016,78	-20.89
Salaires		4 205 868,13	4 101 998,20	103 869,93	2.53
64110000	APPOINTEMENTS	4 053 529,50	3 950 661,20	102 868,30	2.6
64120000	PROVISION CONGÉS PAYÉS	4 726,61	32 653,58	-27 926,97	-85.52
64130000	PRIMES EXCEPTIONNELLES	135 874,92	118 066,75	17 808,17	15.08
64132000	PRIME DE TRANSPORT	11 737,10	0,00	11 737,10	NS
64140000	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	0,00	616,67	-616,67	-100
Cotisations sociales		2 043 758,73	1 967 209,03	76 549,70	3.89
64510000	COTISATIONS A L'URSSAF	1 170 468,00	1 091 615,33	78 852,67	7.22
64520000	MUTUELLES DE L'IND DU PETROLE	72 543,64	69 653,16	2 890,48	4.15
64531000	HUMANIS	420 884,67	408 273,18	12 611,49	3.09
64540000	COTISATIONS AUX ASSEDIC	169 335,03	164 380,64	4 954,39	3.01
64580000	UNION- ASSURANCE PREVOYANCE	63 680,94	61 921,27	1 759,67	2.84
64581000	PROVISION CHARGES SUR PRIMES	13 817,16	0,00	13 817,16	NS
64582000	PROVISION CHARGES SUR CONGÉS PAYÉS	7 787,99	8 348,99	-561,00	-6.72
64584000	ASSURANCE CHOMAGE GSC	3 908,00	3 847,00	61,00	1.59
64710000	CANTINE & TICKETS RESTO	68 172,29	96 321,49	-28 149,20	-29.22
64720000	VERSEMENTS AU COMITE D'ETABLISSEMEN	40 800,00	40 000,00	800,00	2
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	12 361,01	9 269,96	3 091,05	33.34
64780000	PRIMES DE TRANSPORT	0,00	13 578,01	-13 578,01	-100
Dotation aux amortissements sur immobilisations		56 033,28	61 964,61	-5 931,33	-9.57
68111000	DOT AMORT IMMOBILISATIONS INCORP	1 063,48	1 116,28	-52,80	-4.73
68112000	DOT AMORT DEP IMMOS CORPORELLES	54 969,80	60 848,33	-5 878,53	-9.66
Dotation aux provisions sur actif circulant		0,00	9 771,20	-9 771,20	-100
68174000	DOT AUX AMORTS ET PROVS EXPLOTATION	0,00	9 771,20	-9 771,20	-100
Dotation aux provisions pour risques et charges		0,00	20 167,02	-20 167,02	-100
68151000	DOT PROV PENSION & OBLIG SIMILAIRES	0,00	20 167,02	-20 167,02	-100
Autres charges		22 748,17	33 237,90	-10 489,73	-31.56
65300000	RÉMUN. ADMISNISTRATEUR ET GÉRANT	2 857,00	2 857,00	0,00	
65600000	ECART DE CHANGE	11 571,03	30 364,38	-18 793,35	-61.89
65800000	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANT	0,00	16,52	-16,52	-100
65801000	Charges diverses de gestion courante	8 236,14	0,00	8 236,14	NS
65820000	PENALITES, AMENDES FISCALES ET PENALES	84,00	0,00	84,00	NS
<i>Total charges d'exploitation</i>		<i>11 462 851,54</i>	<i>11 351 394,29</i>	<i>111 457,25</i>	<i>0.98</i>
Résultat d'exploitation		17 743,41	-372 609,68	390 353,09	104.76

Compte de résultat (Détail)

Compte de résultat	31/12/2025	31/12/2024	Variation	%
Autres intérêts et produits assimilés	0,00	93,24	-93,24	-100
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	0,00	93,24	-93,24	-100
Total produits financiers	0,00	93,24	-93,24	-100
Intérêts et charges assimilées	986,57	3 157,40	-2 170,83	-68.75
66110000 INTERETS DES EMPRUNTS	0,00	3 157,40	-3 157,40	-100
66116000 Charges d'intérêts sur emprunts	986,57	0,00	986,57	NS
Total charges financières	986,57	3 157,40	-2 170,83	-68.75
Résultat financier	-986,57	-3 064,16	2 077,59	67.8
Résultat courant avant impôt	16 756,84	-375 673,84	392 430,68	104.46
Produits exceptionnels	0,00	34 687,33	-34 687,33	-100
77800000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	34 687,33	-34 687,33	-100
Charges exceptionnelles	0,00	2 658,67	-2 658,67	-100
67810000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	2 658,67	-2 658,67	-100
Resultat exceptionnel	0,00	32 028,66	-32 028,66	-100
Impôt sur les bénéfices	-102 552,00	0,00	-102 552,00	NS
69900000 PRODUITS - CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE	-102 552,00	0,00	-102 552,00	NS
BÉNÉFICE OU PERTE	119 308,84	-343 645,18	462 954,02	134.72

certifié conforme
à l'original par
Carole Chappey



TECH'ADVANTAGE
SA au capital de 219.300 €
232, avenue Napoléon Bonaparte
92500 Rueil-Malmaison
408 832 301 R.C.S Nanterre

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 24 JUIN 2026**

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis ce jour en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'effet de vous présenter notre rapport de gestion, vous inviter à statuer sur ce rapport et sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025, vous donner lecture du rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis en suivant les mêmes méthodes que lors de l'exercice précédent, dans le respect des dispositions du plan comptable, et en observant les principes de prudence et de sincérité.

I. RAPPORT DE GESTION

Analyse de l'activité de la société (affaires, résultats et situation financière) :

Résultats :

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice écoulé est en hausse de 3.8 % par rapport à 2024 et s'élève à 11 170 515 euros. L'exercice 2025 se solde par un résultat courant bénéficiaire de 119 309 euros.

Risque :

De non-recouvrement des retenues à la source aux Qatar et aux USA.

Faits caractéristiques de l'année :

Consortium ACASE :

Le versement au titre de 2025 de la subvention pour 94 184,72 € n'est pas intervenu sur l'année.

En raison de la défection d'un des partenaires du consortium dont les travaux ont été repris par TECH'advantage, la subvention finale affectée à TECH'advantage est de 481 723,11 €.

Cette subvention est rapportée au résultat de la société TECH'ADVANTAGE selon la méthode de l'avancement.

La quote-part de subvention ayant été virée au résultat 2025 est de 217 742,12 €.

Demande de remboursement du CIR Progilone :

Le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) Progilone, d'un montant de 133 990 €, inscrit en compte 444, a fait l'objet d'une demande de remboursement auprès de l'administration fiscale en 2024. Après clarification sur l'entité habilitée à effectuer la demande, celle-ci a été régularisée conformément aux indications reçues. Le remboursement a depuis été effectué au bénéfice de TECH'advantage.

Transmission d'un dossier à l'Internal Revenue Service (IRS) (administration fiscale aux USA) afin de demander le remboursement des Withholding tax soit 383K€.

En 2025, un changement significatif a été mis en place concernant le règlement des fournisseurs travaillant sur les contrats avec le client TOTAL. Jusqu'à présent, les paiements fournisseurs étaient effectués mensuellement, alors que les règlements client étaient trimestriels, ce qui entraînait des écarts de trésorerie. Afin de remédier à cette situation, TECH'advantage effectue désormais ses paiements fournisseurs sur une base trimestrielle. Cette modification permet une meilleure gestion de la trésorerie et une harmonisation des flux financiers.

Effectif de la Société

En fin d'année, l'effectif moyen présent de la Société s'élève à 76,4 personnes.

Activité en matière de recherche et développement

Il a été constaté un crédit impôt recherche pour un montant de 102 552 euros (18 311 € au titre de 2024 et 84 241 € pour 2025).

Compte de résultat

Les charges d'exploitation (11 462 852 €) sont principalement constituées des prestations externes, des frais de fonctionnement de l'entreprise, et des salaires de nos collaborateurs.

Le résultat net s'élève à 119 309 €.

Bilan**Actif**

L'actif immobilisé net diminue de 1 387 k€ à 1 344 k€ entre le 31/12/2024 et le 31/12/2025.

Passif

Les capitaux propres après la prise en compte du résultat de l'exercice de 119 308 € passent de 1 153 k€ à 1 122 k€.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice, soit le bénéfice de 119 308 €, de la manière suivante :

- Le résultat bénéficiaire de l'exercice, soit la somme de : 119 308,84 Euros

- Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur de : 762 093,42 €uros
 - Détermine un bénéfice distribuable de : 881 402,26 €uros
- (La réserve légale est dotée jusqu'à hauteur de 10 % du capital social, soit le plafond légal. Aucune affectation n'est à prévoir.)

L'assemblée générale ordinaire annuelle approuve la proposition du conseil d'administration et décide l'affectation suivante :

- Distribution de dividendes aux actionnaires 0 euros soit un dividende net de 0 € par action
- Le solde, soit 881 402,26 €uros au poste "report à nouveau".

La mise en paiement du dividende devra avoir lieu avant le 30 septembre 2026. Le dividende sera éligible à l'abattement de 40 % visé à l'article 158.3.2° du Code général des impôts et bénéficiera aux seules personnes physiques actionnaires imposables à l'impôt sur le revenu en France.

Conformément à la législation en vigueur, nous vous rappelons que la Société a versé les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

Année	Dividende total éligible à l'abattement de 40 % (i)	Dividende par action éligible à l'abattement de 40 % (i)
2022	-	-
2023	-	-
2024	-	-

(i) En application de l'article 158.3.2° du Code général des impôts, abattement bénéficiant aux seules personnes physiques actionnaires imposables à l'impôt sur le revenu en France.

Nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice tels qu'ils vous sont présentés et, d'une manière générale, toutes les opérations effectuées par votre conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé.

Répartition du capital

Au 31 décembre 2025, la participation d'IFP Investissements au capital de TECH'advantage est de plus de 99 % du capital de la Société.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Est joint, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours des cinq derniers exercices.

Information sur les délais de paiements des fournisseurs

2025 :

Dettes Fournisseurs au 31/12/2025	Échéances 2024 2025			TOTAL (1)	Échéances non connues		TOTAL DETTES FOURNISSEURS (1)+(2)+(3)	Dont fournisseurs débiteurs	TOTAL DES POSTES DU BILAN AU 31/12/2025
	Échéance avant le 16/01/2026	Échéance entre le 16/01 et le 31/01/2026	Échéance après 01/02		Factures non parvenues (2)	Retenues de garantie (3)			
Biens et services	582 337	793 868	43 903	1 420 108	109 319	0		21 328	1 529 427
Immobilisations									
	582 337	793 868	43 903	1 420 108	109 319	0		21 328	1 529 427
	582 337	793 868	43 903	1 420 108					

Information sur les délais de règlement des clients

2025 :

	Article D. 441-6° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	NON APPLICABLE				101
Montant total des factures concernées (TTC)	958 993	247 488	157 276	99 995	1 453 752
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (facturé, TTC)	65%	17%	11%	7%	100 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	NEANT				
Montant total des factures exclues (TTC)	NEANT				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-14 ou article L 441-10 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels				

Dépenses visées à l'article 39-4 du C.G.I.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous informons que la société n'a supporté aucune dépense et charge visée à l'article 39-4 dudit code.

Dépenses visées à l'article 39-5 du C.G.I. (frais généraux excessifs ne figurant pas sur le relevé spécial)

Conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous informons que la société n'a supporté aucun frais visé à l'article 39-5 dudit code.

II. RAPPORT DU GOUVERNEMENT

Modalités d'exercice de la Direction Générale

Exercice de la Direction Générale par le Président Directeur Général de la Société.

Conventions visées à l'article 225-38 du Code de commerce

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention donnant lieu à application de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Mandats sociaux et fonctions exercés

Nous vous rendons compte ci-après de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes les sociétés par chacun des mandataires :

Carole CHAPPEY	Président Directeur Général de TECH'advantage
IFP nouvelles Energies	BEICIP FRANLAB : Administrateur, AXENS : Administrateur, IFP INVESTISSEMENTS : Administrateur, TECH'advantage : Administrateur, BIONEXT : Membre du Comité Stratégique, PROCETHOL 2 G : Membre du Comité Stratégique, COFIP : Membre du Comité d'administration.
Françoise MECHIN	IFPEN : Directrice Adjointe du Centre de Résultats Développement Industriel, IFP INVESTISSEMENTS : Administrateur, TECH'advantage : Représentant permanent d'IFPEN au Conseil d'administration, TECH'advantage : Membre du Comité de rémunération TECH'advantage : Membre du Comité financier TECH'advantage : Membre du comité stratégique CORYS : Membre du Comité des Associés, NACRE : membre du Comité d'administration, représentante IFP Investissements BioTJet : membre du Comité d'administration, représentante IFP Investissements

Arnaud TOURCHICK	Directeur Financier d'IFPEN, Secrétaire du Comité d'Audit d'IFPEN TECH'advantage : Administrateur TECH'advantage : Membre du Comité financier TECH'advantage : Membre du comité stratégique Administrateur de BEICIP FRANLAB jusqu'au 3 septembre 2021, Administrateur d'IFP INVESTISSEMENTS Membre du Comité d'Investissements d'IFP Investissements Membre du Conseil de surveillance d'IFP TRAINING depuis le 16 septembre 2021. Membre du Comité d'Audit d'IFP TRAINING Membre du Comité d'Audit d'AXENS
Dominique HUMEAU	IFPEN : Directeur de la Direction Sciences et Technologies du Numérique, Directeur de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique TECH'advantage : Administrateur TECH'advantage : Membre du comité stratégique
Thibaut BARON	TECH'advantage : administrateur TECH'advantage : administrateur TECH'advantage : Membre du comité stratégique Président (et associé majoritaire) de la SAS Purpl, SARL IT Gtec : gérant MITI SARL : co-gérant majoritaire SCI des 7 Bons Enfants : gérant

Délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital

NEANT

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation. Vous trouverez dans l'annexe toutes explications complémentaires.

Notre Commissaire aux comptes relate dans son rapport sur les comptes annuels, l'accomplissement de sa mission.

Notre Conseil vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Certifié conforme à
l'original par Anne Chapuis*



TECH'ADVANTAGE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée Générale du 24 juin 2026

Exercice clos le 31 décembre 2025

Grant Thornton SAS

SAS d'Expertise Comptable et de

Commissariat aux Comptes

29 rue du Pont, 92200 Neuilly-sur-Seine

TECH'ADVANTAGE

Société anonyme
232 avenue Napoléon Bonaparte
92500 RUEIL-MALMAISON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société TECH'ADVANTAGE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TECH'ADVANTAGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Principe et méthodes comptable de l'annexe des comptes annuels » qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC 2022-06.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par à la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2026

Le commissaire aux comptes
Grant Thornton SAS
Membre français de Grant Thornton International



Amandine Huot-Chailleux

TECH ADVANTAGE

Bilan Actif

Actif			Au 31/12/2025			Exercice précédent	
			Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/12/2024	
Capital souscrit non appelé (I)							
Frais d'établissement (II)							
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement					
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	85 131	83 027	2 103	3 166	
		Fonds commercial	1 246 550		1 246 550	1 246 550	
		Autres immobilisations incorporelles ⁽¹⁾					
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes					
		TOTAL	1 331 681	83 027	1 248 653	1 249 717	
	Immobilisations corporelles	Terrains					
		Constructions					
		Inst. techniques, mat. et out. industriels					
		Autres immobilisations corporelles	644 900	601 514	43 385	85 985	
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes					
		TOTAL	644 900	601 514	43 385	85 985	
	Immobilisations financières (2)	Participations					
		Créances rattachées à des participations					
		Titres immob. de l'activité de portefeuille					
		Autres titres immobilisés					
		Prêts	4 562	4 562			
		Autres immobilisations financières	52 093		52 093	52 093	
	TOTAL			56 656	4 562	52 093	52 093
Total de l'actif immobilisé (III)			2 033 238	689 105	1 344 133	1 387 796	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements					
		En-cours de production de biens					
		En-cours de production de services					
		Produits (intermédiaires et finis)					
		Marchandises					
		TOTAL					
	Créances (3)	Avances et acomptes versés sur commandes				37 023	
		Créances clients et comptes rattachés	1 845 664	9 771	1 835 892	3 212 214	
		Autres créances	914 735		914 735	883 761	
		Charges constatées d'avance	542 895		542 895	138 413	
		Capital souscrit appelé, non versé					
		TOTAL	3 303 295	9 771	3 293 524	4 234 390	
	VMP	Actions propres					
		Autres titres	103		103	103	
		Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
			Disponibilités	1 173 252		1 173 252	423 078
			TOTAL	1 173 355		1 173 355	423 181
Total de l'actif circulant (IV)			4 476 651	9 771	4 466 879	4 694 595	
Frais d'émission des emprunts (V)							
Primes de remboursement des emprunts (VI)							
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)							
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)			6 509 889	698 876	5 811 013	6 082 391	
Renvois : (1) Dont droit au bail							
(2) Dont à moins d'un an					56 656	56 656	
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)							
Clause de réserve de propriété			Immobilisations	Stocks	Créances clients		

Edité à partir de Loop V5.46.0

Bilan Passif

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 219 300)	219 300	219 300
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	21 930	21 930
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
Aut. fonds propres	Report à nouveau	762 093	1 105 738
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	119 308	-343 645
	Situation nette avant répartition	1 122 632	1 003 323
	Subventions d'investissement		150 159
Provisions	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	1 122 632	1 153 482
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		15 000
Provisions	Total des autres fonds propres (I bis)		15 000
	Provisions pour risques		
Provisions	Provisions pour charges	325 821	414 699
	Total des provisions (II)	325 821	414 699
Dettes (2)	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 656	183 909
	Emprunts et dettes financières diverses (1)		379
	Instruments financiers à terme		
	Total des emprunts et dettes assimilées	1 656	184 289
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		3 399
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 529 427	1 188 759
	Dettes fiscales et sociales	1 812 667	1 842 080
Dettes (2)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	274	
	Produits constatés d'avance	1 018 534	1 280 680
	Total des dettes (III)	4 362 559	4 499 209
Renvois	Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)	5 811 013	6 082 391
Renvois	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
Renvois	(1) Dont emprunts participatifs		
	(2) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	4 360 903	4 495 809

TECH ADVANTAGE

Compte de résultat

		France	Exportation	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens	1 069		1 069	
	- Services	10 889 969	279 476	11 169 445	10 761 612
	Chiffre d'affaires net	10 891 038	279 476	11 170 514	10 761 612
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			217 742	211 504
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			88 877	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			3 460	5 667
Total des produits d'exploitation				11 480 594	10 978 784
Charges d'exploitation	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			4 983 952	4 999 508
	Impôts, taxes et versements assimilés			150 491	157 538
	Salaires			4 205 868	4 101 998
	Cotisations sociales			2 043 758	1 967 209
	Dotations • sur immobilisations amortissements			56 033	61 964
	amt. & depr. • dépréciations sur actif circulant				9 771
	• provisions				20 167
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					
Autres charges				22 748	33 237
Total des charges d'exploitation				11 462 851	11 351 394
Résultat d'exploitation (I)				17 743	-372 609
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (II)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (III)				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				93
	Reprises sur dépréciations et provisions				
	Différences positives de change				
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					
Total des produits financiers					93
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			986	3 157
	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières				986	3 157
Résultat financier (IV)				-986	-3 064
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± I ± II - III ± IV) (V)				16 756	-375 673

TECH ADVANTAGE

Compte de résultat

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (1) Total			34 687
Charges exceptionnelles (2) Total			2 658
Résultat exceptionnel (VI)			32 028
Participation des salariés aux résultats (VII) Impôt sur les bénéfices (VIII)		-102 552	
Total des produits		11 480 594	11 013 565
Total des charges		11 361 286	11 357 210
BÉNÉFICE OU PERTE (± V ± VI - VII - VIII)		119 308	-343 645
(1) Dont <div>Produits afférents à des exercices antérieurs Incidence après impôt des corrections d'erreurs</div>			
(2) Dont <div>Charges afférentes à des exercices antérieurs Incidence après impôt des corrections d'erreurs</div>			
(3) Y compris <div>- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier</div>			
(4) Dont produits concernant les entités liées			
(5) Dont intérêts concernant les entités liées			

Annexe aux comptes annuels

Informations générales

Evénements postérieurs à la clôture

Depuis la date de clôture, la situation géopolitique au Moyen-Orient a évolué. Tech'Advantage a analysé les conséquences potentielles de ces événements sur sa situation financière, sa performance et ses flux de trésorerie. À la date d'arrêté des comptes, ces événements n'ont pas d'incidence significative identifiée sur les états financiers et ne remettent pas en cause la continuité d'exploitation

Annexe aux comptes annuels

Principes et méthodes comptables

Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, en tenant compte de tous les règlements le modifiant à ce jour dans sa version consolidée.

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice comptable s'est étendu sur 12 mois, du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

1. Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste « Immobilisations en cours, avances et acomptes » ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

Annexe aux comptes annuels

2. Changements de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique des transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Information synthétique

Poste concerné	Traitement avant ANC 2022-06	Traitement après ANC 2022-06	Montant N
Produits de cession des immobilisations incorporelles	Produits exceptionnels	Autres produits d'exploitation	
VNC des immobilisations incorporelles cédées	Charges exceptionnelles	Autres charges d'exploitation	
Produits de cession des immobilisations corporelles	Produits exceptionnels	Autres produits d'exploitation	
VNC des immobilisations corporelles cédées	Charges exceptionnelles	Autres charges d'exploitation	
Produits de cession des immobilisations financières	Produits exceptionnels	Autres produits financiers	
VNC des immobilisations financières cédées	Charges exceptionnelles	Autres charges financières	
Quote-part des subventions virées au compte de résultat	Produits exceptionnels	Autres produits financiers	
<i>Description d'opérations auparavant comptabilisées en transferts de charges, par exemple :</i> Refacturations de la taxe foncière	Transferts de charges d'exploitation	Production vendue de services	
Avantages en nature	Transferts de charges d'exploitation	Au crédit des charges de personnel	
Remboursements d'assurance	Transferts de charges d'exploitation	Autres produits d'exploitation	
Autres transferts de charges ...	Transferts de charges d'exploitation, financières ou exceptionnelles	Au crédit des services extérieurs, des impôts et taxes, des charges financières...	
Dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt	Charges d'exploitation	Charges financières	

Annexe aux comptes annuels

Principales méthodes comptables retenues :

- Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement sont comptabilisés en charges.
- Les subventions d'investissement sont comptabilisées en capitaux propres.
- Notre entité provisionne ses engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires.

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

1. Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée le cas échéant dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale.
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les immobilisations sont amorties selon les méthodes suivantes :

Brevets : 3 ans en linéaire ;

Licences : 1 à 12 ans en linéaire ;

Solutions informatiques : 1 à 3 ans en linéaire ;

Agencements de bureaux : 10 ans en linéaire ;

Matériels informatiques : 3 ans en linéaire ;

Mobiliers : 3 à 10 ans en linéaire ;

Annexe aux comptes annuels

2. Tableau des immobilisations – Cadre général

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 331 681	-	-	1 331 681
Immobilisations corporelles	632 530	12 370	-	644 900
Immobilisations financières	56 656	-	-	56 656
TOTAL	2 020 868	12 370	-	2 033 238

3. Tableau des amortissements – Cadre général

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	81 964	1 063	-	83 027
Immobilisations corporelles	546 544	54 969	-	601 514
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	628 509	56 033	-	684 542

4. Tableau des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	4 562	-	-	4 562
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Créances	9 771	-	-	9 771
TOTAL	14 334	-	-	14 334

Annexe aux comptes annuels

5. Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

Tableau des immobilisations – Nature des augmentations

	Ventilation des augmentations				
	Virements		Acquisitions	Entrées	
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant		Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	-	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-	-
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	-
Droit au bail	-	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
TOTAL I	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles					
Terrains	-	-	-	-	-
Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	12 370	-	-
Mobilier	-	-	-	-	-
Cheptel	-	-	-	-	-
Emballages récupérables	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
TOTAL II	-	-	12 370	-	-
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
TOTAL III	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)	-	-	12 370	-	-

Annexe aux comptes annuels

Tableau des immobilisations – Nature des diminutions

	Ventilation des diminutions				
	Virements De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Sorties Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	-	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-	-
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	-
Droit au bail	-	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
TOTAL I	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles					
Terrains	-	-	-	-	-
Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	-	-	-
Mobilier	-	-	-	-	-
Cheptel	-	-	-	-	-
Emballages récupérables	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
TOTAL II	-	-	-	-	-
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
TOTAL III	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)	-	-	-	-	-

Annexe aux comptes annuels

Tableau des amortissements – Nature des dotations

	Compléments liés à une réévaluation	Ventilation des dotations		Dotations exceptionnelles
		Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autres mode	
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	1 063	-	-
Droit au bail	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
TOTAL I	-	1 063	-	-
Immobilisations corporelles				
Terrains	-	-	-	-
Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	11 272	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et matériel informatique	-	40 930	-	-
Mobilier	-	2 766	-	-
Cheptel	-	-	-	-
Emballages récupérables	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-
TOTAL II	-	54 969	-	-
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL III	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)	-	56 033	-	-

Annexe aux comptes annuels

Tableau des amortissements – Nature des diminutions

	Ventilation des diminutions		
	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement	-	-	-
Frais de développement	-	-	-
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-
Droit au bail	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-
TOTAL I	-	-	-
Immobilisations corporelles			
Terrains	-	-	-
Agencements et aménagements de terrains	-	-	-
Constructions	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-
Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	-
Mobilier	-	-	-
Cheptel	-	-	-
Emballages récupérables	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-
TOTAL II	-	-	-
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-
TOTAL III	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)	-	-	-

6. Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé

- Fonds commercial :
 - Montant inscrit au poste "Fonds commercial" : 1 246 550
 - Modalités d'amortissement et de dépréciation : Non amortissable
 - Durée d'utilisation : Illimitée
 - Modalités de mise en œuvre du test de dépréciation : Si présence d'un indice de perte de valeur.

Annexe aux comptes annuels

7. Dépréciations de l'actif circulant

	Au 31-12-2025	Au 31-12-2024
Créances clients et comptes rattachés	9 771	9 771
Autres créances	-	-
TOTAL	9 771	9 771

Il s'agit de deux factures anciennes issues d'un TUP et dont le recouvrement est peu probable.

8. État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	56 656	-	56 656
Créances de l'actif circulant	2 760 399	2 748 674	11 725
Charges constatées d'avance	542 895	542 895	-
TOTAL	3 359 952	3 291 570	68 382

9. Précisions sur certains postes d'actif

Des précisions sont apportées dans l'annexe sur la nature et le rythme de reprise en résultat de certains éléments.

	Nature	Rythme de reprise
Charges constatées d'avance	Exploitation	Reprise selon l'avancement de la prestation

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives au passif

1. Capitaux propres

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
Actions / parts sociales	25 499	-	-	25 500

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires / Droits conférés
Actions ordinaires	25 500	8	-
Actions à droit de vote double	-	-	-
Actions à dividende prioritaire	-	-	-
Actions de priorité	-	-	-
Actions de jouissance	-	-	-
Autres	-	-	-
TOTAL	25 500		

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	219 300	-	-	-
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-	-	-
Ecart de réévaluation	-	-	-	-
Ecart d'équivalence	-	-	-	-
Réserve légale	21 930	-	-	-
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-
Autres réserves	-	-	-	-
Report à nouveau	1 105 738	-343 645	-	-
Résultat de l'exercice	-343 645	343 645	-	-
Subventions d'investissement	150 159	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Total des capitaux propres	1 153 482	-	-	-

Annexe aux comptes annuels

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	-	-	-	219 300
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-	-	-
Écarts de réévaluation	-	-	-	-
Écart d'équivalence	-	-	-	-
Réserve légale	-	-	-	21 930
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-
Autres réserves	-	-	-	-
Report à nouveau	-	-	-	762 093
Résultat de l'exercice	-	119 308	-	119 308
Subventions d'investissement	-	-	-150 159	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Total des capitaux propres	-	119 308	-150 159	1 122 632

Le mouvement "Autre" de la ligne de subvention d'investissement correspond à la quote-part de subvention rattachée au résultat, diminuée de la subvention complémentaire à percevoir suite à la reprise des travaux de Senolys dans le consortium ACASE

2. Provisions et passifs éventuels

Provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques	-	-	-	-	-
dont provisions pour litiges	-	-	-	-	-
dont provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-	-
dont provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-	-
dont provisions pour pertes de change	-	-	-	-	-
dont provisions pour pertes sur contrats	-	-	-	-	-
dont autres provisions pour risques	-	-	-	-	-
Provisions pour charges	414 699	-	-	88 877	325 821
dont engagements de retraite et avantages similaires	414 699	-	-	88 877	325 821
dont provisions pour restructurations	-	-	-	-	-
dont provisions pour impôts	-	-	-	-	-
dont provisions pour renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires	-	-	-	-	-
dont provisions pour gros entretien ou grandes révisions	-	-	-	-	-
dont provisions pour remise en état	-	-	-	-	-
dont autres provisions pour charges	-	-	-	-	-
TOTAL	414 699	-	-	88 877	325 821

Annexe aux comptes annuels

3. Précisions sur les provisions significatives et certains passifs

Provisions significatives

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,50 %
- Taux de croissance des salaires : cadres 2.63 %, non cadres 0.5%
- Age de départ à la retraite : 65 ou 67 ans (Départ à taux plein)
- Taux de rotation du personnel : 7.79 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2024

4. État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 529 427	1 529 427	-	-
Autres dettes	1 812 941	1 812 941	-	-
Produits constatés d'avance	1 018 534	1 018 534	-	-
TOTAL	4 360 903	4 360 903	-	-

5. Précisions sur certains postes de passif

Des précisions sont apportées dans l'annexe sur la nature et le rythme de reprise de certains éléments.

	Nature	Rythme de reprise
Produits constatés d'avance	Exploitation	Reprise selon l'avancement de la prestation

Au cours de l'exercice, la société a bénéficié d'une autorisation de découvert en compte, mise en place par l'établissement bancaire, pour un montant maximum de 500 000 euros. Cette facilité de trésorerie a pour objectif de couvrir les besoins ponctuels de financement liés à l'activité.

L'utilisation éventuelle de ce découvert s'inscrit dans le cadre normal de la gestion de trésorerie de la société.

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives au compte de résultat

1. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation par marchés géographiques

	Au 31-12-2025	Au 31-12-2024
France	10 891 038	10 445 426
Qatar	141 206	209 366
Tunisie	138 270	106 820
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
TOTAL	11 170 514	10 761 612

Observations : -

2. Précisions relatives à certains éléments

Produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice

Produits à recevoir		Montants	Charges à payer		Montants
FAE 2025		380 186	EDF, 10.2025		288
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR		370 891	NOTIO LABS 4T2025		529
-		-	COFIP 2S2025		1 800
-		-	AVOCAT USA - WITHHOLDING TAX		12 000
-		-	RICOH DU 11.2025 AU 12.2025		1 115
-		-	GRANT THORNTON 2025		17 696
-		-	LEYTON VALO CIR 2025		14 400
-		-	API RESTAURATION 07.2025		351
-		-	ANDMEL NETTOYAGE 09.2025		806
-		-	FORVIS MAZARS SOCIAL 4T2025		10 680
-		-	IFP JURIDIQUE 2S2025		5 599
-		-	MONDAY 02.2025		103
-		-	FORVIS MAZARS CONSEIL SOCIAL 4T2025		3 432
-		-	IFP MEDECINE DU TRAVAIL 2025		13 249
-		-	ANDMEL NETTOYAGE 12.2025		806
-		-	BECHTLE CONSOFT 12.2025		1 785
-		-	CP AU 31.12.2025		526 970
-		-	PROV PRIME VACANCES 2025		20 711
-		-	PROV PRIME 2025		30 000
-		-	CS / CP AU 31.12.2025		251 108
-		-	CS / PROV PRIME VACANCES 2025		10 355
-		-	CS / PROV PRIME 2025		13 500
-		-	CVAE 2025		19 127
-		-	AGEFIPH 2025		13 518
-		-	PFU JETONS DE PRESENCE		857
TOTAL		751 077	TOTAL		1 004 454

Annexe aux comptes annuels

Produits et charges imputables à un autre exercice

Produits imputables		Montants	Charges imputables		Montants
PCA 2025	-	1 018 534	CODE RABBIT 08.07.2025 - 01.07.2026	-	122
-	-	-	OVH 11.2025 - 11.2027	-	3 189
-	-	-	EQUIPAGES - RUCK 09.2025 - 09.2028	-	1 651
-	-	-	SPAT SAS - RESERVATION STAND	-	4 526
-	-	-	OVH 30.04.2025 - 29.04.2026	-	231
-	-	-	CVAE THALES 2026	-	430 698
-	-	-	CODE RABBIT 08.07.2025 - 01.07.2026	-	122
-	-	-	JETBRAINS 02.09.2025 - 01.09.2026	-	563
-	-	-	JETBRAINS 15.08.2025 - 18.06.2026	-	2 162
-	-	-	ODOO 12.2025 - 11.2026	-	7 264
-	-	-	OVH 19.05.2025 - 18.05.2026	-	170
-	-	-	CODE RABBIT 08.07.2025 - 01.07.2026	-	122
-	-	-	SCI MALEAUNE - 1T2026 espace commun	-	1 095
-	-	-	CODE RABBIT 08.07.2025 - 01.07.2026	-	122
-	-	-	CODE RABBIT 01.07.2025 - 01.07.2026	-	1 212
-	-	-	OVH 20.01.2025 - 19.01.2026	-	47
-	-	-	OVH 01.2025 - 01.2027	-	868
-	-	-	FLEXERA 28.05.2025 - 27.05.2028	-	5 976
-	-	-	EQUIPAGES - FORT 07.2025 - 09.2028	-	6 982
-	-	-	MADEO 01.2025 - 03.2026	-	960
-	-	-	EQUIPAGES - UTP 02.2026 - 02.2027	-	9 993
-	-	-	CCA TR 2025	-	4 653
-	-	-	SCI MALEAUNE - 1T2026 espace privat	-	2 362
-	-	-	Transport (Avion, Train, ...)	-	252
-	-	-	SPAT SAS - ASSURANCE RESERVATION ST	-	80
TOTAL		1 018 534	TOTAL		542 895

3. Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	GRANT THORNTON	-
Honoraires afférents à la certification des comptes	17 874	-
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)	-	-
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	1 111	-
TOTAL	18 985	-

(*) pour les missions prévues au II de l'article L. 821-54 du code de commerce

4. Précisions relatives aux produits et charges inscrits en résultat exceptionnel :

À compter de l'exercice en cours, le résultat exceptionnel ne comprendra plus que les éléments répondant strictement aux critères définis par la réglementation comptable. Il sera désormais limité :

Annexe aux comptes annuels

- Aux produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel ;
- Aux écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que prévues par les règlements de l'Autorité des normes comptables ;
- Aux changements de méthode comptable comptabilisés en résultat du fait de règles fiscales ;
- Aux corrections d'erreurs, à l'exception de celles devant être imputées directement en capitaux propres.

En conséquence, seuls les éléments correspondant à ces catégories seront présentés en résultat exceptionnel afin d'assurer une lecture plus fidèle et homogène des comptes.

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives à la fiscalité

Crédits d'impôts

	Montant
CIR 2024	18 311
CIR 2025	84 241

Opération n°1 – Recherche documentaire en langage naturel

Développement d'outils d'IA pour améliorer la recherche d'ouvrages en bibliothèque à partir de requêtes en langage naturel. Les travaux ont porté sur la gestion des fautes, des négations et des métadonnées afin d'améliorer la pertinence des résultats.

Opération n°2 – Assistant conversationnel technique

Développement d'un assistant capable de répondre à des questions techniques en langage naturel à partir de fiches documentaires structurées. Les travaux visent à identifier et combiner automatiquement les informations pertinentes issues de plusieurs documents.

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives aux opérations et engagements envers les organes d'administration, de direction ou de surveillance

Rémunérations

L'information de rémunération permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes d'administration et n'est donc pas fournie.

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives à l'effectif

Informations relatives à l'effectif

Le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice est de 73.

Informations relatives à l'effectif par catégorie

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie :

Catégorie socio-professionnelle ^(a)	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Agriculteurs	-
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	69
Professions intermédiaires	-
Employés	3
Ouvriers	-
TOTAL	73

^(a) Nomenclature INSEE

TECH'ADVANTAGE

Société anonyme au capital de 219.300 €
Siège social : 232, avenue Napoléon Bonaparte
92500 Rueil-Malmaison
408 832 301 R.C.S Nanterre

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin à 10 heures 15 minutes, les actionnaires de TECH'ADVANTAGE se sont réunis en Assemblée Générale Mixte, en présentiel et en visio-conférence, conformément aux Statuts, sur convocation du Conseil d'administration.

Il a été établi une feuille de présence à laquelle ont été annexés les pouvoirs et formulaires de vote par correspondance.

L'Assemblée est présidée par Madame Carole CHAPPEY, Présidente-Directrice Générale.

Le cabinet GRANT THORNTON, représenté par Madame Amandine CHAILLEUX, Commissaire aux Comptes titulaire dûment convoqué est absent et excusé.

Madame Carole CHAPPEY est désignée comme Secrétaire.

Le bureau étant ainsi constitué, la Présidente fait arrêter et certifier la feuille de présence, elle constate d'après cette feuille de présence que les actionnaires présents ou représentés, ou votant par correspondance possèdent plus du quart des actions composant le capital ; qu'en conséquence l'Assemblée Générale Ordinaire, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- les copies des emails de convocation adressés à tous les actionnaires et au commissaire aux comptes,
- la feuille de présence à laquelle sont annexés les formulaires de procuration et de vote par correspondance,
- le texte des résolutions présentées par le Conseil d'administration,
- le rapport de gestion du Conseil d'administration,
- le tableau des résultats des cinq derniers exercices,
- les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- le rapport du Commissaire aux comptes,
- les statuts de la société.

La Présidente déclare que les documents, qui en application des dispositions législatives et réglementaires, doivent être tenus à disposition des actionnaires au siège social ou à eux adressés, l'ont été conformément à ces dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration, constate qu'elle a été régulièrement convoquée et que les actionnaires ont pu exercer leur droit de communication, conformément à la loi.

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Pour la partie ordinaire :

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration sur la marche des affaires sociales au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et sur les comptes annuels dudit exercice,
2. Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
3. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
4. Affectation du résultat,
5. Rémunération des administrateurs,
6. Transfert du siège social,
7. Pouvoirs pour les formalités.

Pour la partie extraordinaire :

Ajout de l'article 24 aux statuts,

8. Modification de l'article 13 des statuts,
9. Modification de l'article 16 des statuts
10. Pouvoirs pour les formalités.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes.

La Présidente met aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration sur l'activité et les résultats de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, du rapport sur le gouvernement d'entreprise et la lecture du rapport général

du commissaire aux comptes sur les comptes et les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve les termes de ces rapports ainsi que les comptes et les opérations dudit exercice tels qu'ils lui sont présentés dans le bilan, le compte de résultat et l'annexe et qui font apparaître un bénéfice de 119 308,84 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte qu'aucune convention visée aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce n'a été conclue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale annuelle constate que

- le résultat bénéficiaire de l'exercice, soit la somme de : 119 308,84 €uros
- auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur de : 762 093,42 €uros
- détermine un bénéfice distribuable de : 881 402,26 €uros

(La réserve légale est dotée jusqu'à hauteur de 10 % du capital social, soit le plafond légal. Aucune affectation n'est à prévoir.)

L'assemblée générale ordinaire annuelle approuve la proposition du conseil d'administration et décide l'affectation suivante :

- distribution de dividendes aux actionnaires : 0 €uros
soit un dividende net de 0 € par action
- le solde, soit 881 402,26 €uros
au poste "report à nouveau".

L'assemblée générale ordinaire annuelle rappelle que la Société a versé les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

derniers exercices :	Dividende total éligible	Dividende par action
Année	à l'abattement de 40 %	éligible à l'abattement
	(i)	de 40 % (i)
2022	-	-
2023	-	-

2024

-

-

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle décide d'attribuer une enveloppe globale d'un montant de 2600 euros au titre de la rémunération des membres du Conseil d'administration pour la régularisation de l'exercice 2025 et propose au Conseil d'administration de procéder à la répartition de ladite somme comme stipulé aux termes de l'article L. 225-45 du Code de commerce.

L'Assemblée générale donne pouvoir au Conseil d'administration pour procéder à la répartition de cette enveloppe entre les participants, selon les modalités qu'il jugera appropriées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle décide d'attribuer une enveloppe globale par réunion d'un montant de 1250 euros au titre de la rémunération des membres du Conseil d'administration pour l'exercice en cours et propose au Conseil d'administration de procéder à la répartition de ladite somme comme stipulé aux termes de l'article L. 225-45 du Code de commerce.

L'Assemblée générale donne pouvoir au Conseil d'administration pour procéder à la répartition de cette enveloppe entre les participants, selon les modalités qu'il jugera appropriées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire annuelle, après avoir pris connaissance de la décision du Conseil d'administration en date du 12 mars 2026, décidant, conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés par les statuts et par les dispositions légales en vigueur, de transférer le siège social de la Société, ratifie la décision du Conseil d'administration relative au transfert du siège social, avec effet à compter du 1er septembre 2027, du 232 avenue Napoléon Bonaparte 92500 Rueil Malmaison au 35-45 rue Joseph Monier 92500 Rueil-Malmaison, étant précisé que cette date d'effet est fixée à titre provisoire et pourra être ajustée en fonction de la réalisation effective des opérations nécessaires au transfert du siège social.

En conséquence, l'Assemblée Générale prend acte de la modification corrélative des statuts relatifs au siège social, telle que décidée par le Conseil d'administration.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle confère tous pouvoirs au porteur d'extraits ou de copies du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité et de dépôt.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée générale décide d'ajouter un article 24 aux statuts comme suit :

« Article 24 – REGISTRES SOCIAUX ET TENUE DEMATERIALISEE

La Société tient l'ensemble des registres obligatoires prévus par les dispositions légales et réglementaires applicables.

Conformément au Code de commerce, la Société est autorisée à tenir, sous forme électronique ou dématérialisée, tout registre ou document social dont elle a la charge, notamment le registre des actions nominatives, le registre des mouvements de titres, ainsi que tout registre interne relatif à l'identification des actionnaires.

La tenue dématérialisée de ces registres est effectuée au moyen d'un procédé fiable permettant :

1. l'identification des titulaires des titres et des opérations les concernant ;
2. la conservation intègre, durable et sécurisée des données ;
3. la traçabilité des inscriptions et des modifications ;
4. l'accès, la consultation et l'extraction des informations par les personnes légalement habilitées.

La Société peut confier la gestion d'un ou plusieurs registres à un prestataire habilité, spécialisé dans la tenue dématérialisée des registres d'actionnaires et conforme aux exigences légales et techniques applicables.

Les inscriptions réalisées au moyen du système dématérialisé produisent les mêmes effets juridiques que celles portées sur un registre papier.

[...] »

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de modifier l'article 13 des statuts comme suit :

« 1 - La société est administrée par un conseil composé de trois (3) membres au moins et dix-huit (18) au plus.

2 - La durée des fonctions des administrateurs est de six (6) années.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

3 - Nul ne peut être nommé administrateur s'il est âgé de plus de soixante-dix (70) ans.

4 - Tout membre sortant est rééligible. Par dérogation aux dispositions qui précèdent, le nombre d'administrateurs personnes physiques et de représentants permanents de personnes morales, âgés de plus de soixante-dix (70) ans, ne pourra, à l'issue de chaque assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes sociaux, dépasser le tiers (arrondi, le cas échéant, au nombre entier supérieur) des administrateurs en exercice.

5 - Les administrateurs personnes physiques ne peuvent appartenir au total à plus de cinq conseils d'administration ou conseils de surveillance de sociétés anonymes ayant leur siège en France Métropolitaine, sauf exceptions prévues par la loi. »

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de modifier l'article 16 des statuts comme suit :

« Le conseil d'administration nomme, parmi ses membres personnes physiques, un Président dont il fixe la durée des fonctions sans qu'elle puisse excéder la durée de son mandat d'administrateur.

Nul ne peut être nommé Président Directeur Général s'il est âgé de plus de soixante-dix (70) ans. D'autre part, si le Président Directeur Général en fonction vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office et il sera procédé à la désignation d'un nouveau Président dans les conditions du présent article.

En cas d'absence du Président, le Conseil désigne celui de ses membres qui doit présider la réunion.

Le Président du conseil d'administration représente le conseil d'administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure, en particulier que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission. Il peut, dans les conditions prévues à l'article 17 du présent article se voir confier la direction générale de la société. »

DIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'extraits ou de copies du procès-verbal constatant ces délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité et de dépôt.

La Présidente-Directrice Générale

Carole CHAPPEY

DocuSigned by:
Carole CHAPPEY
0EC1F4BEF85B406...

La Secrétaire

Carole CHAPPEY

DocuSigned by:
Carole CHAPPEY
0EC1F4BEF85B406...